

RELEVÉ

RL-1 (2020-10)

1

Revenus d'emploi et revenus divers

Année

2020

Code du relevé

N° du dernier relevé transmis

A- Revenus d'emploi	B- Cotisation au RRQ	C- Cotisation à l'assurance emploi	D- Cotisation à un RPA	E- Impôt du Québec retenu	F- Cotisation syndicale
G- Salaire admissible au RRQ	H- Cotisation au RQAP	I- Salaire admissible au RQAP	J- Régime privé d'ass. maladie	K- Voyages (région éloignée)	L- Autres avantages
M- Commissions	N- Dons de bienfaisance	O- Autres revenus	P- Régime d'ass. interentreprises	Q- Salaires différés	R- Revenu « situé » dans une réserve
S- Pourboires reçus	T- Pourboires attribués	U- Retraite progressive	V- Nourriture et logement	W- Véhicule à moteur	Code (case O)
Renseignements complémentaires					

Numéro d'assurance sociale du particulier

Numéro de référence (facultatif)

Nom et adresse de l'employeur ou du payeur

Nom de famille, prénom et adresse du particulier

REVENU
QUÉBEC

Relevé officiel – Revenu Québec
Formulaire prescrit – Président-directeur général

Une description de chaque case dans un feuillet d'impôt RL-1:

- | | | |
|--|---|---|
| <p>A Revenu d'emploi avant déductions à la source (ligne 101).</p> <p>B Cotisation au Régime de rentes du Québec (RRQ) (ligne 98).</p> <p>C Cotisation d'assurance-emploi.</p> <p>D Cotisation au régime de pension agréé (RPA) (ligne 205).</p> <p>E Impôt sur le revenu du Québec (incluant la contribution santé) retenu à la source (ligne 451).</p> <p>F Cotisations syndicales (ligne 397.1).</p> <p>G Traitement ou salaire admissible en vertu du Régime de rentes du Québec (RRQ) (ligne 98.1).</p> <p>H Prime du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) (ligne 97).</p> <p>I Traitement ou salaire admissible en vertu du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) (ligne 14 de l'annexe R).</p> <p>M Commissions incluses dans le montant de la case A ou de la case R (ligne 100).</p> | <p>N Dons et dons de bienfaisance. Consultez les instructions pour la ligne 395 dans le guide de la déclaration de revenus.</p> <p>O Autres revenus non inclus dans la case A. Consultez la section Codes utilisés dans la case Code (cas O).</p> <p>Q Traitement ou salaire différé (salaire ou traitement exonéré d'impôt et non inclus dans le montant de la case A ou de la case R).</p> <p>R Revenu versé à un Indien et situé dans une réserve ou un local.</p> <p>S Conseils non inclus dans la case T. Ce montant est déjà inclus dans le montant de la case A ou de la case R.</p> <p>T Conseils alloués par l'employeur. Ce montant est déjà inclus dans le montant de la case A ou de la case R.</p> <p>U Montant réputé, en vertu d'une entente de retraite progressive, comme un revenu provenant d'un emploi ouvrant droit à pension, sur lequel une cotisation additionnelle au Régime de rentes du Québec (RRQ) est calculée. Ce montant est exonéré d'impôt et n'est pas inclus dans le montant de la case A ou de la case R.</p> | <p>Avantages imposables inclus dans Case A ou Case R, selon le cas</p> <p>J Montant versé par l'employeur à un régime privé de services de santé. Consultez les instructions pour la ligne 381 dans le guide de la déclaration de revenus.</p> <p>K Voyages effectués par un résident d'une région éloignée désignée. Consultez les instructions pour la ligne 236 dans le guide de la déclaration de revenus.</p> <p>L Autres avantages.</p> <p>P Cotisation à un régime d'assurance multi-employeurs (tableau de travail 105).</p> <p>V Repas et hébergement.</p> <p>W Utilisation d'un véhicule automobile à des fins personnelles.</p> |
|--|---|---|